



L'ODD 17 EN PRATIQUES

FICHE REPÈRE – PROFILS D'ACTEURS

DYNAMIQUES DES ENGAGEMENTS ACADÉMIQUES

La fiche Repère « Dynamiques des engagements académiques » résume le profil des acteurs académiques en France, l'hybridité de leurs modèles socio-économiques, et leurs contributions aux pratiques partenariales qui incarnent l'ODD 17 en France.

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) fixent l'Agenda 2030 des Nations Unies. C'est un cadre commun d'objectifs pour réussir les transformations face à l'ampleur de nos défis actuels. Les fiches Repères « L'ODD 17 en pratiques » ont pour objectif de donner les moyens à chacun de fixer son propre C.A.P. 2030. Elles sont rédigées par l'Observatoire des partenariats qui publie notamment les études IMPACT, dont les données de cette fiche sont issues.



La collection des fiches Repères est réalisée en partenariats avec :

LE PROFIL DES ACTEURS ACADÉMIQUES EN FRANCE



La loi du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche (ESR) impulse 4 stratégies nationales : celle de l'enseignement national « pour une société apprenante », celle de la recherche (SNR), celle des infrastructures de recherche ainsi que la stratégie nationale de culture scientifique, technique et industrielle. **Le livre blanc de l'ESR, remis au ministre en 2017, définit la stratégie commune de la France sur 5 ans, et articule ces 4 stratégies nationales.**

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- **Dépense pour la recherche : 49,5 Md€** (publique 35%, et privée 65%) soit 2,2% du PIB
- **Dépense pour l'enseignement supérieur : 31,4 Md€** (État 68%, collectivités territoriales 11% et privé 20%)
- **2600 établissements publics et privés** (hors STS et CFA), **25 organismes de recherche, 67 universités**
- **Le nombre d'inscrits : plus de 2,6 millions étudiants** (un million de plus par rapport à 1990)

Sources : MESRI*

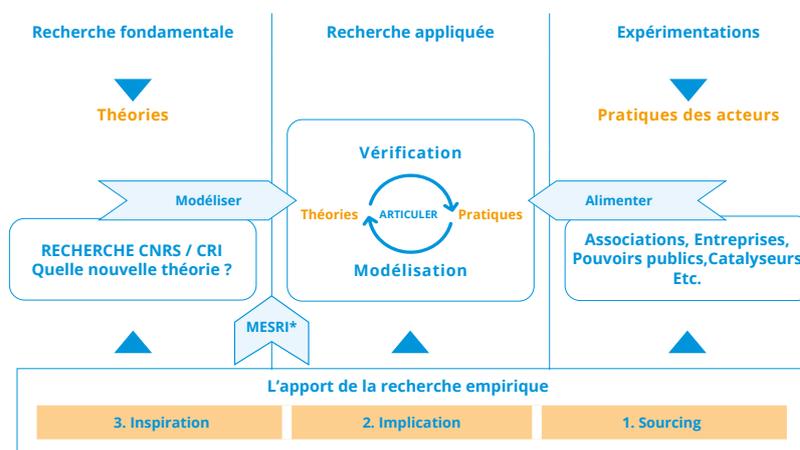
LA RECHERCHE

La définition de la recherche selon le manuel de Frascati

Il s'agit de la référence internationale pour la définition des concepts, la catégorisation et le recueil des données. Sa 7ème édition date de 2015. Le Manuel de Frascati définit la recherche comme suit : « La recherche et le développement expérimental (R-D) englobent les activités créatives et systématiques entreprises en vue d'accroître la somme des connaissances – y compris la connaissance de l'humanité, de la culture et de la société – et de concevoir de nouvelles applications à partir des connaissances disponibles » (OCDE, Manuel de Frascati 2015).

Les trois formes de la recherche

Selon le Manuel de Frascati, la R-D regroupe trois types d'activités de recherche : la recherche fondamentale, appliquée et empirique via les expérimentations.



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les acteurs de l'enseignement supérieur

Sources : Le RAMEAU

Public

Reconnus de droit par l'État

Enseignement supérieur public Relevant du MESRI		Écoles consulaires Relevant de la CCI
142 Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP)	95 Établissements publics à caractère administratifs (EPA)	150 Établissements d'enseignement supérieur consulaire
Les EPSCP dépendent directement et exclusivement de l'État et sont dotés d'une autonomie pédagogique, scientifique, juridique et financière (loi LRU de 2007).	Les établissements à finalité plus professionnelle et les établissements de documentation. Ils peuvent être rattachés à un EPSCP ou autonomes.	Ecoles gérées par la CCI et administrativement rattachées au ministère de l'économie.
Exemples		Exemples
<ul style="list-style-type: none"> ● 67 universités et 19 COMUE ● 1 institut national polytechnique ● 23 instituts et écoles extérieures aux universités ● 5 écoles françaises de l'étranger ● 4 écoles normales supérieures ● Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ● 5 Ecoles nationales d'ingénieurs ● 7 instituts d'études politiques ● 16 autres établissements et écoles d'ingénieurs ● 8 autres établissements contribuant au service public de l'enseignement supérieur ● Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ● 23 Ecoles Supérieures de Commerce (ESC) : ESCP, ESSEC, HEC Paris... ; ● 8 écoles d'ingénieurs ; ● Etc.

Privé

Nécessitent de procéder à la reconnaissance de l'État, sinon ne sont pas reconnus

Enseignement supérieur privé Ne relevant pas de l'État		
Organismes à but non lucratif	Sociétés commerciales	Établissements privés d'Enseignement supérieurs libres
Association 1901 ou fondation d'utilité publique. Ayant droit d'obtenir la qualification d'intérêt général (EESPIG)		
Exemples		
<ul style="list-style-type: none"> ● La plupart des écoles privées d'ingénieurs sont sous statut associatif ● 61 EESPIG 	<ul style="list-style-type: none"> ● Ecoles d'ingénieur : EPITA, ESME ● Sudria, IPSA, etc. ● Ecoles de commerce : SG Management School, ESGCI, ESG, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Au nombre de 13 dont 5 instituts catholiques

*MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

LES SPÉCIFICITÉS DES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES ACADÉMIQUES

L'ESR, DES MODÈLES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL AUX SPÉCIFICITÉS MARQUÉES

Le référentiel « modèles socio-économiques d'intérêt général » (JURIS Association, septembre 2019) met en évidence les 3 économies hybrides d'intérêt général. Les caractéristiques de ces dernières sont à étudier sous trois angles : les richesses humaines mobilisées, les ressources financières et les alliances.

	Richesses humaines	Ressources financières	Partenariats stratégiques
Service public	Fonctionnaires et Contractuels	Impôts et Taxes	Contractuels principalement
ESR (Économie de la connaissance)	Contractuels, Vacataires et Force de frappe étudiante	Financement public structurel à 90%, complété par des financements privés	Contractuels et partenariaux (par exemple les Chaires)
Structures privées d'intérêt général (Économie de l'engagement)	Mix : bénévoles, salariés, jeunes en service civique, mécénat de compétence, ...	Mix : financements publics contractuels, subventions et financements privés	Partenariaux et volontaires

LA DIVERSITÉ DES RICHESSES HUMAINES MOBILISÉES

Les différents statuts sont résumés dans le tableau suivant :

Catégorie	Statuts		Employeur	Missions
Enseignant chercheur	<ul style="list-style-type: none"> Professeurs des Universités Maîtres de conférence 	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnaires titulaires 	<ul style="list-style-type: none"> EPSCP (universités, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche Enseignement
Chercheur	<ul style="list-style-type: none"> Directeur de recherche Chargé de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnaires titulaires 	<ul style="list-style-type: none"> EPST (Organismes de recherche) 	<ul style="list-style-type: none"> Notamment recherche Contribution à la formation (dans les organismes de recherche ou de l'enseignement supérieur) mais pas d'obligation statutaire.
Non-permanents	<ul style="list-style-type: none"> Enseignants associés Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) 	<ul style="list-style-type: none"> Professionnels ou universitaires Agent contractuel 	<ul style="list-style-type: none"> Établissements d'enseignement supérieur Établissements d'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignement et recherche à mi-temps ou à temps plein
Doctorants	<ul style="list-style-type: none"> Doctorant 	<ul style="list-style-type: none"> Contractuel (contrat doctoral) Autres (CIFRE, boursiers) 	<ul style="list-style-type: none"> Établissements affiliés (contrat doctoral) Entreprise (CIFRE) 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une thèse Enseigner Participer à la recherche etc.
Autres	<ul style="list-style-type: none"> Ingénieur de recherche Ingénieur d'études Ingénieur 			<ul style="list-style-type: none"> Fonctions administratives ou techniques. Orientation et coordination (pour l'ingénieur de recherche)

LA RECHERCHE REPOSE SUR DES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DIFFÉRENTS

Les trois modèles de recherche – fondamentale, appliquée et empirique – reposent sur des équilibres différents, et sur des articulations des leviers qui ne mobilisent pas les mêmes énergies et moyens.

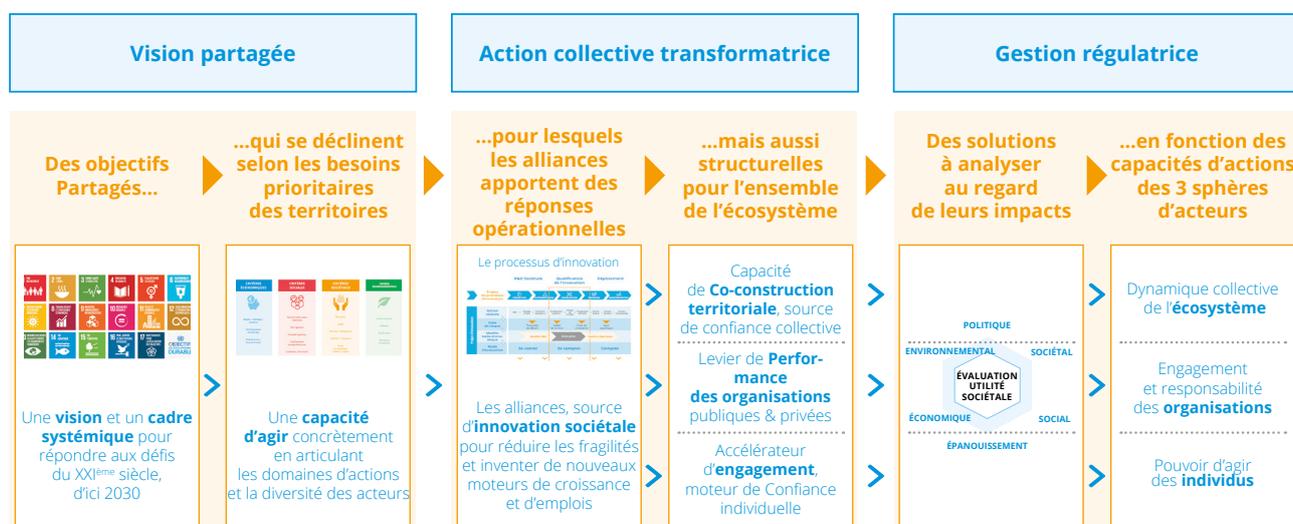
LE « JOUER COLLECTIF » VU PAR LES ACADÉMIQUES

L'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts et Le RAMEAU ont initié en 2017 un programme de mobilisation des acteurs académiques autour de l'émergence du mouvement de co-construction du bien commun. Le cheminement a débuté avec 4 Ateliers et un séminaire praticiens-chercheurs pour défricher les fondamentaux à partir des résultats d'une décennie de recherche empirique. Fort de ces travaux, une vision holistique du «faire alliance» a pu être établie. L'étude IMPACT-Académiques de l'Observatoire des partenariats a ensuite permis de vérifier les hypothèses sémantiques avant d'engager un cycle de séminaires de recherche.

UNE VISION HOLISTIQUE DU « FAIRE ALLIANCE »

La modélisation du mouvement de co-construction en France a été publiée lors du colloque européen « partenariats et innovation sociale », organisé en mars 2019 par le laboratoire CRESO de l'Université Catholique de Lyon.

Une capacité d'actions holistique



UNE QUESTION DE SÉMANTIQUE

La synthèse ci-dessous est issue de l'étude IMPACT- Académique réalisée par Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats. Elle met en évidence une diversité de champs lexicaux autour de 3 notions : « Partenariat », « Alliance » et « Co-construction ».

	Partenariat	Alliance	Co-construction
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Action Opérationnel Tactique 	<ul style="list-style-type: none"> Intérêt commun Politique Stratégique 	<ul style="list-style-type: none"> Méthode Processus Modalité Outils Règles
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Mise en commun de moyens Communauté de pratique Quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> Accord Consensus Plan d'action Position Engagement Confiance Sens Temps long 	<ul style="list-style-type: none"> Partage Contribution Fonctionner ensemble Collectif Idéation
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> Entités, cellules, individus 	<ul style="list-style-type: none"> Organisations 	<ul style="list-style-type: none"> Consortium

LES INTERACTIONS DE LA CO-CONSTRUCTION

Les séminaires de recherche 2021 et 2022 ont permis de qualifier les interactions entre les différents acteurs de l'écosystème. Ils ouvrent la voie à des réflexions sur la façon dont les acteurs académiques peuvent contribuer à renforcer ces interactions.

LES CONTRIBUTIONS ACADÉMIQUES AUX PRATIQUES PARTENARIALES

COMMENT VALORISER LA CAPACITÉ DE « FAIRE ALLIANCE » ?

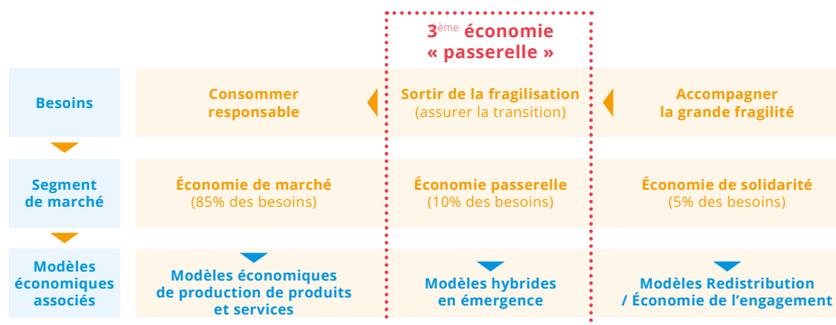
Les acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) jouent un rôle structurant à la fois sur la recherche et sur l'enseignement en matière d'alliances d'intérêt général. L'un des enjeux actuels est de savoir capitaliser, modéliser et partager les nouveaux modèles issus de la R&D sociétale de terrain.

La capacité des acteurs de l'ESR à accompagner les démarches apprenantes, notamment sur les territoires est un levier stratégique à développer. Cette démarche est utile à la fois pour les structures de terrain, afin de prendre du recul sur leurs initiatives, mais également pour les acteurs académiques pour capter les « signaux faibles ».



COMMENT INVENTER DE NOUVEAUX MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES ?

Les acteurs de l'ESR sont concernés directement par l'évolution des modèles socio-économiques d'intérêt général, et ce à double titre : pour les observer, et pour les vivre puisque leur propre modèle est lui aussi en pleine transformation.



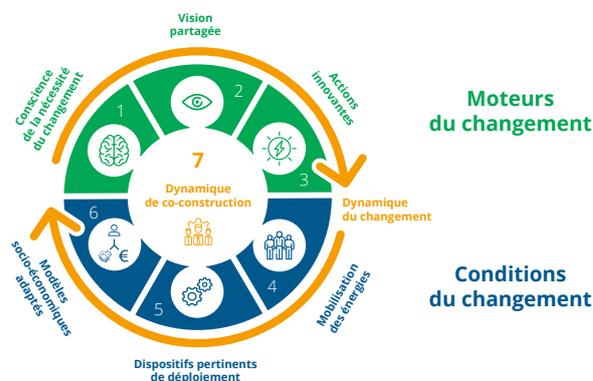
L'invention d'une 3^{ème} voie, « passerelle » entre l'économie de marché et l'économie de solidarité, nécessite une co-construction entre les acteurs économiques, les acteurs publics, les structures d'intérêt général et les acteurs académiques. Ces derniers ont un enjeu tout particulier à être à la manœuvre afin d'en modéliser les spécificités.

COMMENT CONDUIRE LE CHANGEMENT SYSTÉMIQUE ?

Les changements de paradigme que nous vivons impactent notre mode d'enseignement et d'éducation. Apprendre à « faire alliance » et à co-construire des solutions avec son écosystème n'est pas une évidence. Plus encore, ce n'est pas culturel en France. Le dialogue entre mondes riches de leurs différences est encore difficile à animer.

L'ESR peut y jouer un rôle de « médiateur », notamment en aidant à inventer la sémantique qui permet un dialogue plus serein et constructif entre acteurs aux modèles profondément différents.

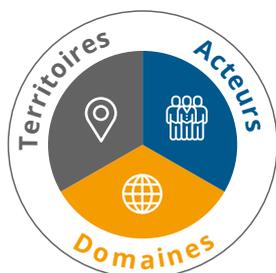
L'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) est au cœur de cette pédagogie.



Les ODD sont le cadre commun de référence qui permet d'apprendre à dialoguer et à agir ensemble. Pour cela, il convient d'en faire la pédagogie. Pour (re)créer les lieux et les liens nécessaires à la confiance, les acteurs de l'ESR sont des contributeurs actifs et structurants.

LA COLLECTION DES FICHES REPÈRES

DES DONNÉES POUR COMPRENDRE



La collection des fiches Repères – des données pour Comprendre – croise des données sur les spécificités des territoires, sur les enjeux et les pratiques des acteurs, et apporte un éclairage sur la cartographie comparée des domaines d'actions. C'est en effet dans ce triptyque Territoires – Acteurs – Domaines que se joue la capacité à inventer des solutions permettant à la fois de réduire les fragilités et de faire émerger de nouveaux moteurs de développement économique durable.

FICHE REPÈRE TERRITOIRES

Les Dynamiques territoriales



Quel est le profil des territoires ? Quelles sont les fragilités prioritaires ? Quelles dynamiques de « jouer collectif » sont déjà à l'œuvre ? Comment se traduisent-elles opérationnellement ?... Autant de questions qui trouvent réponse dans les fiches Repères Territoires.

FICHE REPÈRE ACTEURS

Le « jouer collectif » des Acteurs

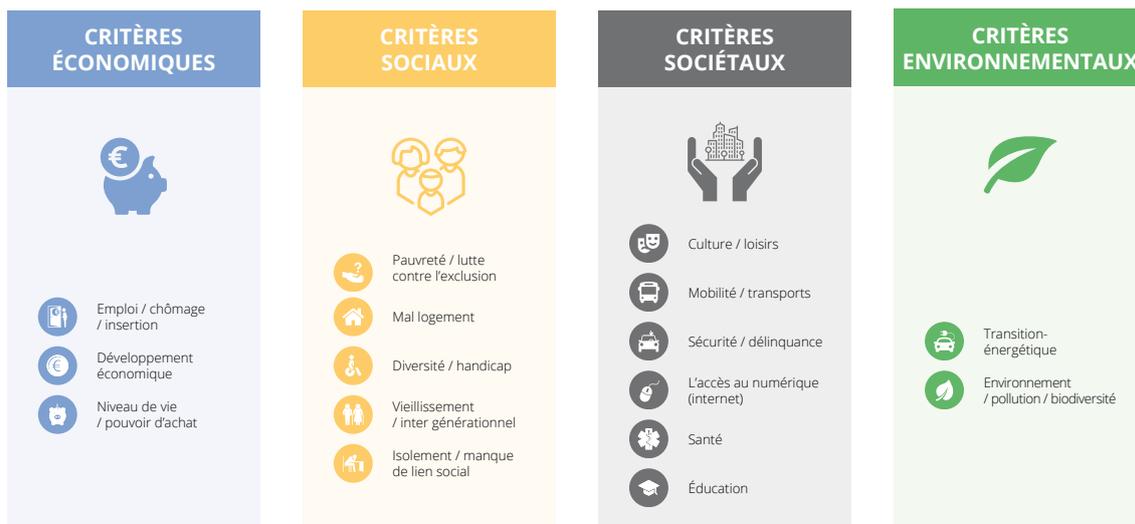


Quels sont le panorama et les enjeux des acteurs publics, des associations, des entreprises et des acteurs académiques ? Comment pratiquent-ils le « jouer collectif » ? Quelle est la vision des Français sur ces pratiques ?... Autant d'éléments de réponse dans les fiches Repères Acteurs.

FICHE REPÈRE DOMAINES

Les coopérations sectorielles

L'écoute des enjeux et des pratiques des Acteurs a permis de qualifier 16 domaines de fragilité, représentatifs des défis économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux. Quelles en sont les caractéristiques ? Quelles sont les priorités selon les Territoires ? Quels sont les exemples inspirants ?... Autant d'éclairages à retrouver dans les fiches Repères Domaines.



Retrouvez toutes les fiches repères sur le site de l'Observatoire des partenariats : <https://innovationterritoriale.platformecapitalisation.org/dynamiqueterritoriales>

